

Administration et Rédaction
Avenue de Pérolles
FRIBOURG (Suisse)

ABONNEMENTS	Suisse	Etranger
Trois mois	4 —	7 —
Six mois	6 50	13 —
Un an	12 —	25 —

D. L. X. + M. V. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES et RÉCLAMES
Agence de publicité
KAFFENSTEIN ET VOGLER
FRIBOURG

FRIBOURG
Annonces 15 cent. la ligne
Réclames 20 cent. la ligne
Étranger, 25 cent. la ligne

Saint Venant

Nouvelles du jour

On mande de Moukden, en date du 15, que la marche en avant des Japonais de Feng-Hoang-Tcheng à Liao-Yang ne se dessine pas. On croit pouvoir admettre que les forces principales de l'armée japonaise marchent sur Hai Tscheng, Kai Tschou et Ta-Tché-Kao, qui sont sur la ligne de Port-Arthur à Liao-Yang. Il semble donc que les Japonais vont se concentrer à l'Ouest pour marcher sur Liao-Yang, évitant ainsi la passe difficile de Moun-Tien-Ling sur la route directe de Feng-Hoang-Tcheng à Liao-Yang.

Deux divisions resteraient en arrière pour assurer les communications. Mais il y aura certainement une armée japonaise chargée d'aborder Port-Arthur par le nord. On dit à Tché-Pou que les Japonais sont décidés à sacrifier 2000 hommes pour la prise de Port-Arthur. Ce nombre, ajoute-t-on, n'est pas considérable, étant donné qu'avec les perfectionnements apportés au service des ambulances, une très forte proportion des malades et des blessés seront bientôt en état de reprendre leur service.

On s'attend à ce que Port-Arthur soit attaqué par terre et par mer entre le 20 et le 23 courant.

L'amiral Kataokas, qui est devant Ta-Kou-Chan, dans la baie de Corée au sud de Feng-Hoang-Tcheng, annonce qu'après s'être retirés le 12 courant du promontoire Robinson, les Russes revinrent établir une fortification provisoire sur une hauteur au nord-est de la montagne de Takou. Ils y creusèrent des tranchées et y disposèrent six canons. La flottille japonaise, qui était en train de relever les torpilles du port, continua son travail, malgré la canonade dirigée contre elle toute la journée, et elle n'a pas eu à en souffrir. L'escadre a bombardé les Russes pendant toute la journée de dimanche, sans réussir à les déloger de leurs positions.

Suivant des bruits d'origine russe qui courent à Niou-Tchouang, le général Linevitch, à la tête d'une nombreuse armée, marcherait de Vladivostok sur la côte de Corée.

Si cette nouvelle est vraie, le général Kouropatkin ferait exécuter un plan hardi qui forcerait les Japonais à rebrousser chemin. Mais cette excursion est trop hasardeuse et le général Kouropatkin a des raisons d'être extrêmement prudent.

On serait à la veille, à Saint-Petersbourg, d'une réorganisation du ministère de la guerre. Le czar s'est aperçu que tout ne marchait pas pour le mieux dans sa haute administration militaire. Mais ce n'est pas en pleine crise qu'il faut faire des remaniements.

On se bat encore de temps en temps au Maroc; mais le prétendant Bou-Amara semble être rentré dans l'ombre.

Un engagement sérieux a eu lieu dimanche entre les troupes du gouvernement et les insurgés ayant à leur tête Taieb Ouled-Ben-Hammam. La garnison d'Oudja, campée en un lieu nommé Bar-Del, a été attaquée par les partisans du prétendant. Le combat a été très vif. Les soldats du gouvernement, commandés par Achmed-Ben-Kerroum, avec l'aide de la tribu Amgad, ont mis en déroute les rebelles, dont six ont été capturés. Du côté des troupes du Sultan on compte une cinquantaine de tués; les pertes de l'ennemi ont été plus fortes. Le succès des troupes du Sultan a été accueilli favorablement par la population d'Oudja, car les rebelles troublaient la sécurité du pays.

Oudja est près de la frontière algé-

rienne et les insurgés ne peuvent rendre un plus grand service à la France qu'en allant se battre dans ces parages. M. Delcassé doit attendre avec impatience le moment de prouver que la convention franco-anglaise n'est pas un vain mot et que l'influence française au Maroc ouvre pour ce pays une ère nouvelle. Le Sultan Abd-el-Aziz ne risque plus d'être chassé de sa capitale. Les Français le protégeront, mais il sera dans la situation du Khédive d'Égypte vis-à-vis des Anglais: il aura un maître.

Il pourra conduire des automobiles mais ce n'est plus lui qui conduira le char du gouvernement.

On mande de Paris que les négociations entre M. Delcassé et l'ambassadeur d'Espagne se poursuivent dans un sincère sentiment d'entente. Elles portent, dit une note officieuse, non seulement sur le Maroc, mais sur toutes les questions où les deux puissances ont des intérêts communs, notamment sur la prompte mise à exécution de la construction du chemin de fer transpyrénéen.

Il sera fort intéressant de voir comment M. Delcassé parviendra à calmer la susceptibilité espagnole à propos de la convention franco-anglaise. L'Espagne perd le Maroc, et cette veuve sera difficile à consoler.

A la suite d'une assemblée générale tenue hier matin à Marseille par l'état-major des officiers de la marine marchande, une délégation s'est rendue auprès de M. Pénissat, administrateur civil de la marine, pour lui annoncer que la grève est officiellement terminée. C'est une des premières fois que, dans une grève, les supérieurs n'ont pas été conduits à capituler.

La Chambre française rentre aujourd'hui mardi.

Un député nationaliste, M. Syveton, s'était proposé d'interpeller le gouvernement sur sa politique générale. Il ne pouvait rendre un plus grand service à M. Combes qui remporte des triomphes faciles lorsque c'est un nationaliste qui l'interpelle. On a fait comprendre à M. Syveton qu'il ne devait rien ajouter à la gloire du président du Conseil.

M. Syveton s'est conformé aux sollicitations de ses amis politiques et il renonce à interpeller. Mais M. Combes veut avoir son débat politique et, à défaut d'un nationaliste, il se fera interpeller par un comparse si les autres interpellations ne fournissent pas matière à son exposé connu de la victoire gouvernementale sur le « cléricisme et la réaction ».

Parmi ces interpellations, il y a celles de M. Grosjean sur l'ingérence des fonctionnaires dans les luttes électorales; de M. Grousseau, sur l'enlèvement des Christis; de M. Thierry, sur les incidents de Marseille, relatifs à la grève des officiers de la marine marchande et aux élections municipales.

Le comte Goluchowski, ministre des affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, a fait à la Délégation de l'Autriche son exposé annuel des relations extérieures.

Après avoir dit son espoir que la guerre russo-japonaise n'entraînera pas d'autres puissances dans le conflit, il a abordé la question des Balkans et a déclaré que des progrès avaient été réalisés dans l'œuvre des réformes en Macédoine. Il aurait bien fait de les indiquer pour qu'on les aperçût mieux. Il a ajouté que la Russie poursuivra l'exécution intégrale du programme arrêté à Murzsteg et que l'Autriche devra l'y aider loyalement dans son propre intérêt.

L'Autriche se fait ainsi la servante de la Russie. Est-ce humilité, ou le comte

Goluchowski ne craint-il pas que des puissances ne le soupçonnent de vouloir profiter de la guerre russo-japonaise ?

La Weekly Dispatch, édition dominicale du Daily Mail, a lancé la nouvelle d'une grave affaire d'espionnage en France.

Un riche Anglais s'était mis en relations avec un individu qui avait pu se procurer une série de plans de fortifications françaises. L'Anglais en question a acheté ces documents pour en faire une spéculation financière, avec l'intention de les vendre à une puissance étrangère, l'Allemagne.

Avant qu'il eût pu réaliser ce dessein, il a été découvert et la police française lui a intimé l'ordre de se tenir à sa disposition et de ne pas quitter le territoire français. Les deux complices de cet Anglais ont été arrêtés et l'affaire suit son cours.

Le Matin nous arrive avec une version quelque peu différente, mais qui relate des faits tout aussi graves. Son correspondant à Londres a reçu, le 21 avril, la visite d'un nommé Kragola, sujet dalmate, qui lui apportait toute une liasse de plans des forts de Toulon, de Cherbourg et de Brest, subtilisés à un Italien, Cesare Golio, et à un Français, Jérémie Mesqui.

Le correspondant du Matin fit apporter ces papiers à l'ambassade de France à Londres, où l'attaché naval reconnut que les plans étaient authentiques.

La loi additionnelle

SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE

Echos de la dernière session du Grand Conseil

Une des lois les plus intéressantes et les plus riches d'avenir, votées par le Grand Conseil, est celle complétant celle de 1884 sur l'instruction primaire. Elle pose d'abord le principe que les élèves émancipés de l'école primaire sont astreints à fréquenter les cours de perfectionnement (art. 1^{er}). L'organisation de ces cours est fixée par le règlement général (art. 2) et sera pourvu à l'instruction des enfants qui se trouvent dans des conditions anormales (art. 3). Ensuite d'un amendement proposé par M. Liechty, il a été ajouté à cet article un alinéa portant que l'Etat participe par une subvention à l'instruction des anormaux. L'emploi de la subvention accordée par la Confédération pour l'école primaire est fixé par le Conseil d'Etat, qui en rend compte chaque année au Grand Conseil (art. 4).

Avant de relater l'accueil qui a été fait par le Grand Conseil au projet, nous reproduisons l'exposé de motifs qui l'accompagnait et que nos lecteurs ont intérêt à connaître. Il constitue le meilleur commentaire de la loi dont il met en lumière la raison d'être et la véritable physionomie.

Notre loi sur l'instruction primaire de 1884, dit le Conseil d'Etat, a été le point de départ de progrès marqués et constants dans le domaine de l'école primaire. Si nous sommes en droit de considérer avec quelque satisfaction les résultats obtenus, ce n'est pas une raison pour nous arrêter dans le chemin du perfectionnement. Plus que jamais, la nécessité de l'instruction se fait sentir dans toutes les branches de l'activité sociale. Pour ne citer qu'un exemple, on peut se demander quel serait aujourd'hui le sort du campagnard trop pauvre pour suivre les conférences, les revues agricoles, et pour appliquer les nouvelles méthodes que réclame la conquête d'une exploitation rurale rationnelle.

En 1884 déjà, le législateur indiquait son désir de voir l'enseignement s'ins-

pirer, de plus en plus, d'une tendance professionnelle. Ce vœu a été souligné souvent au sein de la Haute Assemblée et ailleurs. Soucieux d'en procurer la réalisation, nous nous sommes attachés, depuis quelques années, à développer l'enseignement des travaux féminins à l'école primaire. Les difficultés du début se sont graduellement aplanies, et la défiance qu'avait suscitée notre initiative, se dissipe en présence de succès que chaque mère de famille est en mesure de constater.

Mais l'action de l'école primaire est forcément bornée au cadre restreint de son programme. C'est la raison pour laquelle, forts de vos encouragements et de votre appui, nous avons institué plusieurs écoles ménagères, qui sont appréciées des populations et qui produisent d'heureux fruits. Il serait désirable d'en faciliter l'accès à un plus grand nombre d'élèves. L'Etat et les Communes s'imposant la dépense de ces cours spéciaux, nous ne saurions admettre que la jeune fille la plus négligée, celle à qui l'instruction professionnelle serait la plus nécessaire, puisse s'en passer par ignorance ou par une coupable indifférence.

En travaillant au relèvement intellectuel de la femme, en perfectionnant son éducation et en complétant ses connaissances spéciales, nous assurerons à la future mère de famille la place qui lui revient au foyer et la rendrons plus apte à remplir son rôle au milieu des siens. Loin de sacrifier à un féminisme outrancier, nous nous efforçons de suivre la tradition chrétienne, qui a sorti la femme de la condition inférieure où l'avait reléguée la société païenne, pour en faire le conseil éclairé du chef de famille et le guide sûr de ses enfants.

Les cours de perfectionnement, destinés aux jeunes gens, avaient pour but de leur offrir un moyen de revoir et d'augmenter les connaissances acquises à l'école primaire. Ces leçons ne visaient, en réalité, que la préparation immédiate à l'examen des recrues. Lors de la révision du règlement général, nous nous sommes déjà appliqués à en élargir le programme, et nous avons divisé le cours de perfectionnement en deux sections, dans lesquelles sont répartis les élèves, suivant leur degré d'instruction. L'enseignement des matières, dans la section supérieure, doit être plus développé, plus approfondi et plus utilitaire.

Pour imprimer aussi la tendance professionnelle aux classes des garçons, nous avons pris des mesures afin de renforcer l'enseignement du dessin à l'Ecole normale, et les aspirants au brevet d'instituteur, plus que leurs devanciers, sont aptes, aujourd'hui, à remplir les vues du législateur de 1884. Notre intention est d'accepter encore le caractère pratique des cours de perfectionnement. Il serait aisé d'y arriver en procédant à leur réorganisation et en les adaptant aux besoins variés de nos populations. Une somme pourrait être prélevée, dans ce but, sur la subvention fédérale.

On estimera peut-être que nous attachons une importance exagérée aux cours de perfectionnement. Il ne faut pas oublier que nous ne disposons que des classes primaires pour procurer l'instruction du peuple. Dans nombre de cantons, on a établi un enseignement secondaire sur des bases assez larges pour en faire profiter l'ensemble de la population. Cette organisation n'existe pas chez nous. Les Ecoles secondaires instituées dans nos chefs-lieux de district et qui, certes, rendent les plus grands services, sont, en réalité, des programmes, fréquentés seulement par une élite de jeunes gens. Nous en sommes donc réduits aux cours de perfectionnement pour parer aux lacunes

de l'école primaire, inculquer au jeune homme les notions propres à la vie et soutenir la concurrence avec les cantons voisins, qui sont allés jusqu'à rendre obligatoire l'enseignement secondaire.

L'instruction des anormaux est digne aussi de la sollicitude des pouvoirs publics. Dans notre canton, nous sommes tous les adversaires résolus de ce mouvement qui, considérant les anormaux comme des déchets sociaux, voudrait les laisser dans l'oubli en attendant que l'on se soit familiarisé à l'idée de ressusciter les moyens en usage chez les anciens.

Toutefois, ces malheureux déshérités de la nature ont été trop négligés chez nous jusqu'à ce jour. Ce n'est pas sans peine qu'on s'est décidé à s'occuper des sourds-muets. On leur donne aujourd'hui une instruction spéciale, qui leur permet de subvenir à leurs besoins sans recourir à l'assistance publique. Quelques-uns sont encore absolument sacrifiés, et il est d'autres anormaux qui réclament aussi un traitement particulier. Le moment nous paraît venu de suppléer à l'insuffisance de notre législation, dans ce domaine.

L'emploi de la subvention fédérale, pour 1903, n'a pas été uniforme dans les divers Etats confédérés. Il en sera toujours ainsi. Les exigences sont loin d'être identiques, et chaque canton s'efforce de parer aux lacunes les plus urgentes de son organisation scolaire. En ce qui nous concerne, il ne nous est pas possible, à cette heure, d'assujettir la répartition du subsidie fédéral à des règles fixes et définitives. De nombreux bâtiments scolaires devraient être reconstruits et occasionneront une dépense importante. L'avenir de la Caisse de retraite du corps enseignant fait l'objet de nos préoccupations. Déjà, nous lui avons fait un premier versement extraordinaire de 91,080 fr. 60, qui devra être suivi de nouveaux subsides, si nous voulons mettre cette institution à même de faire face à toutes les charges qui l'attendent.

Il faut donc songer aux besoins les plus immédiats. Ce n'est que dans quelques années que nous serons en mesure de vous proposer et que vous pourrez édicter des normes définitives. En attendant, nous rendrons compte, chaque année, au Grand Conseil, de l'emploi de la subvention et nous recevrons toujours avec empressement les avis compétents qui pourront nous être donnés.

Nous souhaitons que l'ocroi de la subvention fédérale soit le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité pour nos écoles. Nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour obtenir ce résultat et correspondra à l'attente du peuple suisse, dont le vote unanime, inspiré par des considérations supérieures, a procuré aux cantons de nouvelles ressources pour élever le niveau de l'enseignement primaire.

Dans la Libre-Pensée française

On continue de se jeter à la tête, dans le clan de la Libre-Pensée française, les plus grosses injures et les plus sanglantes imputations.

Dans un des derniers numéros de son journal, Victor Charbonnel raconte l'entretien qu'il a eu avec un homme des Halles, dit le Tonkin, apache réputé dans les bas-fonds parisiens. Le Tonkin a révélé à Charbonnel qu'il avait été sondé par l'ex-directrice de la Fronde, Marguerite Durand, que Charbonnel appelle familièrement Margot, pour défendre son partisan, Béranger, en cas de bagarre dans la dernière assemblée des actionnaires de l'Action. Le Tonkin s'était armé à cet effet de l'insupportable surin des apaches. Il devait avoir spécialement l'œil sur Charbonnel, que Marguerite Durand déteste cordialement. Le Tonkin figurait sur la liste de présence des actionnaires comme porteur de quatre actions.

Charbonnel s'indigne des hontes où Margot et Téry traînent la Libre-Pensée française.

Le Tonkin, s'outenir de profession, repris de justice, condamné sept fois pour coups et blessures, tentative d'assassinat, etc., classé au service anthropométrique — actionnaire de l'Action!

Cela paraît un comble à M. Charbonnel. D'autres s'en étonneront moins.

Revue suisse

La réaction dans les cantons dits progressistes. — Le vote du peuple zuricois. — Echos de la loi augmentant les traitements des instituteurs primaires. — Peuple insuffisamment éclairé.

Dans les votations fédérales, certains cantons font grand état de leurs idées progressistes. Ils alignent alors des bataillons qui marchent fièrement à l'avant-garde du Fortschritt, regardant de très haut les cantons « rétrogrades » qui hésitent à enjamber le pas de la centralisation.

Au nombre de ces cantons satisfaits d'eux-mêmes se trouvent Appenzell-Extérieur et Zurich. Lorsqu'ils ont reçu du parti radical suisse une bonne note pour leur Freisinn, ils croient que c'est arrivé. Mais, dans leur ménage intérieur, ils donnent souvent de violents accès à cette réputation.

Dernièrement, la Landsgemeinde d'Appenzell-Extérieur repoussait un nouveau projet de loi scolaire dont la presse avait fait le plus grand éloge. Ce peuple, si radical en matière fédérale, est très conservateur chez lui. Il est avancé pour le compte d'autrui et arriéré pour son propre compte.

A Zurich, la votation populaire de dimanche dernier nous fournit une nouvelle démonstration de cet état d'esprit, de ce dualisme de l'âme fédérale et de l'âme cantonale.

Malgré les appels pressants des Comités, malgré les recommandations unanimes de la presse, le peuple zuricois a rejeté le projet de révision de la loi de 1872 sur le traitement des instituteurs.

On avait pensé que, dans l'espace de trente ans, les conditions de l'existence s'étaient assez modifiées pour légitimer une légère augmentation de 200 ou 400 fr. au maximum. La subvention fédérale à l'école primaire permettait à l'Etat et aux Communes de pourvoir à cette amélioration sans de trop lourds sacrifices. Rien n'y a fait. Un vent de négation et de réaction a passé sur les campagnes. Tous les districts ont repoussé la loi, excepté les deux districts urbains de Zurich et Winterthur et ceux de Andelfingen et Dielsdorf. Encore remarque-t-on, dans ces régions accoutumées, de fortes minorités négatives. Winterthur, par exemple, la ville progressiste par excellence, n'a accepté que par 5583 voix contre 4269.

Comme nous venons de le dire, la loi zuricoise sur les traitements des instituteurs est vieille de 32 ans. Depuis 1872, la législation scolaire a subi, sans doute, quelques retouches, par exemple en 1899, mais c'était pour aggraver les charges et la responsabilité de l'instituteur, sans lui donner le corrélatif d'une amélioration de son salaire.

Le nouveau projet mort-né majoritairement les traitements d'une somme fixe de 200 fr. L'instituteur primaire devait donc

recevoir 1400 fr. au lieu de 1200; l'instituteur secondaire 2000 au lieu de 1800. Ensuite, le projet améliorait les primes d'âge. Après vingt ans de services, un instituteur aurait touché une allocation supplémentaire de 600 fr. au lieu de 400, ce qui aurait porté le traitement maximal de l'instituteur primaire à 2000 fr., et celui de l'instituteur secondaire à 2600 fr.

Le surcroît de dépense annuelle que devaient occasionner ces augmentations était évalué à 322,500 francs. La Caisse d'Etat n'y contribuait, cependant, que pour une somme de 64,000 francs, le restant étant fourni par la subvention fédérale de 258,500 francs.

C'est justement cet emploi de la subvention fédérale qui paraît avoir mécontenté le peuple des campagnes. On s'attendait à voir cette subvention servir à l'allègement des charges communales. Dans quelques cantons, l'esprit de la loi fédérale sur les subventions s'olaires ne semble pas avoir été compris du peuple. On ne songe pas que ces subventions doivent, avant tout, contribuer aux progrès de l'instruction et à l'amélioration de l'école primaire. Il ne s'agit point, pour les cantons et les Communes, de faire un partage qui diminue leurs propres dépenses.

On a aussi allégué l'état présent des finances zuricoises, qui se débattaient contre le déficit chronique. L'élévation toute récente de l'impôt direct du 4/100 au 4 1/2/100 pèse sur le cœur des contribuables.

Chose curieuse, il y a deux ans, le peuple zuricois a voté sans bargigner l'augmentation du traitement des pasteurs, qui jadis étaient déjà d'un minimum de 3000 fr. L'Eglise protestante a bénéficié, du coup, d'une augmentation de 100,000 fr., malgré les déficits de la Caisse cantonale, non encore corrigés par l'élévation de l'impôt!

Aussi un journal zuricois fait-il remarquer, avec une pointe d'amertume, que l'Eglise est plus populaire que l'École. Ce journal avait en soin pourtant de proclamer, à la veille de l'élection, que l'instruction du peuple était un héritage du libéralisme, une conquête due à la régénération de 1848!

Volksbildung ist Volksbefreiung! L'École zuricoise, malgré tout son développement, n'aurait-elle pas réussi néanmoins à faire son œuvre d'émancipation?

ÉTRANGER Guerre russo-japonaise

Un avis déduit Tokio, 16. L'avis japonais Miyako a été détruit dimanche dans la baie de Kerr par le fait d'une mine. On compte huit victimes.

L'avis japonais Miyako coopérait au relèvement des torpilles posées par les Russes dans la baie de Kerr, quand il a péri. L'amiral Kataoka était retourné hier dans cette baie avec un détachement de la troisième escadre qui protège les deux flottilles de torpilleurs chargées du relèvement des mines. On venait de découvrir et de faire sauter cinq autres mines, et le travail était suspendu pour la journée, lorsque le Miyako heurta la mine qui l'a perdu. Cette mine qui fit explosion avec une violence considérable endommagea gravement la coque du navire. Celui-ci se maintint encore 22 minutes à flot avant de disparaître. On sauva l'équipage, sauf deux marins qui furent tués. En outre, il y a eu six blessés. La nouvelle de la perte du Miyako, suivant

de si près celle de la disparition du torpilleur 48, a causé à Tokio une grande affliction.

On se rend bien compte des dangers de l'opération à laquelle l'avis se livrait; mais on estime que le souvenir de la perte du torpilleur 48 aurait dû mettre les marins japonais en garde contre le retour d'une pareille catastrophe se produisant dans les mêmes conditions.

Le voyage du czar

Le voyage impérial ayant un caractère exclusivement militaire, l'empereur et le grand-duc héritier borneront leur séjour à Toula, à Orel, à Karkow, à Poltava et à Kremenchug, à de courts arrêts, pendant lesquels ils passeront en revue les troupes qui doivent partir pour l'Extrême Orient. Ils visiteront également les cathédrales de ces villes. A leur retour, ils s'arrêteront 1 h. et demie à Moscou et en partiront pour Gatchina, où le czar doit assister, le 22 mai, à la célébration de la fête annuelle du régiment de cuirassés « Impératrice Marie Féodorovna ». En passant le 16 mai par Moscou, l'empereur n'y a fait qu'un très court arrêt.

Le retour du roi Alphonse à Madrid

Le roi Alphonse est rentré de son voyage lundi matin. Toutes les personnalités officielles, beaucoup de dames et des étudiants avec des drapeaux attendaient le souverain à la gare. La réception a été enthousiaste.

Edouard VII en Allemagne

Le roi d'Angleterre a fait savoir qu'il ferait visite à l'empereur d'Allemagne pendant la semaine des fêtes de Kiel.

Un attentat contre le P. Jean de Cronstadt

Le Père Jean, de Cronstadt, le célèbre moine russe, a fondé dans cette ville une maison de travailleurs dans laquelle il a une chambre réservée. Un matin, tout récemment, sa domestique constata que la porte d'entrée de cette chambre avait été enduite de pétrole, évidemment dans le but d'y mettre le feu, ce qui put heureusement être évité en temps opportun.

Le prince de Bulgarie

Le prince Ferdinand a renoncé à se rendre à Constantinople, et partira pour Menton.

En Macédoine

Le colonel italien Signorite, chef du secteur de Monastir, a donné sa démission. Il sera remplacé par le colonel Albers.

Délégation turque à Paris

Une délégation turque est arrivée lundi matin à Paris, chargée par le Sultan d'une mission confidentielle.

Lord Curzon à Londres

Lord Curzon, vice-roi des Indes, est arrivé à la station de Charing Cross. Le roi a eu avec lui un long entretien.

Echos de partout

UN JOURNAL Océanique

Ces jours-ci va paraître, à New-York, le premier numéro d'un nouveau journal: le Journal de l'Océan. Pendant l'année qui vient de s'écouler, on a fait quelques essais de journaux océaniques, notamment à bord des navires de la Cunard-Line. Mais ce n'était, jusqu'à présent, que de simples bulletins, des placards,

plutôt que des journaux, enregistrant les dépêches que les paquebots rencontrés sur la route avaient pu recevoir et transmettre au moyen de l'appareil Marconi.

Le Journal officiel de l'Océan se flatte de faire beaucoup mieux. Il compte publier, grâce à la télégraphie sans fil, tout le service des dépêches de l'Associated Press et, en outre, des articles politiques et littéraires que lui fournira un personnel de rédaction soigneusement choisi. Il sera rédigé en anglais, en allemand, en français, plus tard en italien et en espagnol. Imprimé et vendu chaque jour sur tous les vapeurs de l'Océan, il est assuré d'une clientèle de lecteurs suffisamment étendue, puisque, dans la saison, c'est-à-dire de mai à septembre, on estime qu'il y a constamment de 20 à 30,000 voyageurs faisant la traversée entre les différents ports d'Amérique et d'Europe. Le prix de ce journal n'est pas encore fixé. Mais on pense qu'il ne pourra pas être supérieur au prix des journaux terrestres, les recettes de publication promettant de couvrir entièrement les frais.

MOT DE LA FIN

Cueilli dans un article du Temps: « Il n'y a de péril jaune que lorsque les jaunes déteignent et tirent sur le blanc. »

A quel s'amuse les journaux sérieux!

CONFÉDÉRATION

L'Exposition du Guillaume Tell de Schiller à Zurich. — Nous avons annoncé qu'un groupe de lettrés zuricois avait organisé une Exposition littéraire, historique et artistique embrassant tout ce qui concerne le Guillaume Tell de Schiller. Cette Exposition s'est ouverte le 8 mai au Musée national (Musée des arts industriels) et durera jusqu'au 29. Le catalogue, qui vient de paraître, donne une idée de l'intérêt très grand de cette collection de documents. Il comprend un millier d'objets. La partie littéraire est la plus riche. On trouve là des lettres et des manuscrits de Schiller et de ses amis Gütthe, Cotta, etc., des éditions rares, des partitions musicales, des opéras, des monographies, etc.

La collection historique embrasse les documents d'archives se rapportant à la légende de Tell, et l'iconographie en estampes, en médailles, etc. On a exhumé des archives d'Altorf le document de 1329 par lequel l'empereur défend à ses baillis de molester les gens des Waldstätten; la bibliothèque de Winterthur a prêté le plus ancien manuscrit qu'on possède de la chronique de Jostinger (1420), qui relate l'affranchissement des Waldstätten; la bibliothèque de Zurich a fourni le libelle du chanoine Hemmerli (1450) qui raconte les origines de la Confédération. Des archives d'Obwald, on a sorti le célèbre Livre blanc de Sarnen (1467-74), où se trouve la première mention du serment du Rütli et des promesses de Tell.

A côté des documents, la critique historique relative au personnage de Guillaume Tell est représentée par de nombreux ouvrages. L'iconographie, enfin, est très riche.

L'idée de faire une Exposition de tout ce qui a trait au héros légendaire des Waldstätten est excellente. L'Exposition aura sans doute de nombreux visiteurs.

La question des Feuilles officielles à Berne. — On écrit à la Revue:

A l'ordre du jour du Grand Conseil bernois, qui se réunit lundi, figure un objet d'intérêt tout spécial pour la presse, c'est-à-dire pour le public. C'est un projet de décret qui est destiné à régir sérieusement contre l'envahissement des Feuilles officielles et, par ce fait même, à soutenir la presse politique contre la concurrence de ces publications qui n'ont plus guère d'actualité que le titre et quelques avis qui figurent en première page. Dans le canton de Berne,

les Feuilles officielles ont poussé comme des champignons. On n'en compte pas moins de dix-neuf; plusieurs districts en possèdent deux.

Le temps est passé où la Feuille officielle servait uniquement à publier les avis qui, au bon vieux temps, étaient lus le dimanche avant le sermon et affichés sur les murs de l'église. Les Communes se sont bientôt rendu compte qu'elles disposaient d'un moyen excellent non seulement de couvrir les frais de publication de leur Feuille officielle, mais de tirer de celle-ci un joli bénéfice. L'annonce a donc pris pied dans toutes les Feuilles officielles et elle s'y est installée d'autant plus facilement que tout ménage reçoit gratuitement l'Amisanzteiger de son district.

Les quotidiens n'ont pas pu soutenir cette concurrence; l'annonce locale à ful de leur quatrième page qui ne contient plus guère aujourd'hui que des avis destinés à un plus grand cercle de lecteurs. L'association cantonale des éditeurs de journaux n'est donc adressée au gouvernement qui, dans son projet de décret, fait droit en partie à leurs revendications. C'est ainsi qu'il limite le nombre des Feuilles officielles à une par district. Il oblige les éditeurs de ces publications à démarquer soigneusement les avis non officiels; il leur interdit d'ajouter au numéro du journal des suppléments facultatifs, etc. Enfin — et c'est là une réforme capitale — il exclut des Feuilles officielles certaines catégories d'annonces. Les Feuilles officielles ne pourront plus publier d'annonces venant de personnes domiciliées dans un autre district. Toute offre de vente de spiritueux en sera exclue, de même que les annonces de remèdes secrets, spécialités pharmaceutiques, etc., les avis de réjouissances publiques pendant les grandes fêtes, les publications de nature politique autres que les listes de candidats avant les élections, etc.

Grand Conseil saint-gallois. — La session du Grand Conseil de Saint-Gall a été ouverte lundi par M. Scherrer-Füllemann, conseiller national. M. Hoffmann, député au Conseil des Etats, a été élu président. Le Grand Conseil a adopté en deuxième lecture la loi concernant les Tribunaux de prud'hommes. Le D' Janggen a déposé une motion tendant à l'introduction de la peine conditionnelle.

Troubles à Zurich. — Un conflit s'est produit entre la police de Zurich et des grévistes d'une fabrique de timbres à glace. Les grévistes ont bombardé la police à coups de pierre et celle-ci a chargé. Un agent a été blessé et deux grévistes ont été arrêtés.

Les ouvriers d'une grande boulangerie sont en grève également.

Les billets circulaires internationaux. — Voici l'explication qui nous a été donnée du fait signalé par un abonné de la Suisse libérale, qui s'étonnait, ayant demandé un billet circulaire pour l'Ouest de la France, que ce billet fût émis par l'Association des chemins de fer allemands. L'émission de billets circulaires fait l'objet de conventions internationales, pour l'exécution desquelles les diverses administrations intéressées conviennent de déléguer leurs pouvoirs, à tour de rôle, à l'une d'entre elles: dans le cas cité par la Suisse libérale, c'est l'Association des chemins de fer allemands qui se trouve être administration gérante; de là, la présence de son estampille sur les billets émis pendant la présente période.

Décès. — Lundi est décédé à Berne, à l'âge de 83 ans, M. Roemer, qui était entré au service de la Confédération en qualité d'huisier avant 1849 et y est resté jusqu'à sa mort.

Au Tessin. — La Commission de gestion du Grand Conseil tessinois a présenté au Grand Conseil un projet de décret allouant une subvention cantonale de 684,000 fr. pour la construction du chemin de fer du Val

Sœur Alexandrine

PAR CHAMPOL

Sœur Alexandrine reterma la portière. La douce figure de son enfant préférée, de celle qui avait été son soutien et sa joie, disparut. Elle pensa qu'elle ne la reverrait jamais. Tout ce qui était d'humain en elle frémit et se déchira.

Mais, dans la partie haute de son âme, une douleur infinie s'épandait. L'épreuve de l'incertitude avait cessé; tout redevenait clair. La lumière céleste était revenue. Dieu lui montrait ce qu'il attendait d'elle, par une de ces indications mystérieuses où l'on peut vraiment voir la manifestation des volontés providentielles.

Ce misérable homme, ruiné, sapé, qui s'effondrait sous la première attaque du mal, tombé dans une dégradation telle qu'il n'osait demander à sa femme de venir jusqu'à lui, la vieille religieuse pouvait le secourir et il s'était souvenu d'elle. Il obéissait à son instinct de moribond en la demandant. Elle avait tous les droits, toutes les immunités des mères, tous leurs dévouements aveugles. Elle seule ne le tiendrait pas pour un réprouvé, elle seule voudrait et saurait l'aider à mourir.

Cette nuit, durant laquelle sa fille chérie s'en allait toute seule vers un pays inconnu, Sœur Alexandrine la passa au chevet de l'enfant prodigue qui avait plus besoin encore d'être secouru, car il s'en allait, lui, vers l'éternité. Elle ne regretta pas le sacrifice qu'elle venait

d'accomplir et ne songea pas à en mesurer l'étendue. Rien ne la rebuta, rien ne l'effraya. Jamais semblable paix ne rayonna dans son âme; et cette paix finit par pénétrer l'âme qui se débattait dans les suprêmes angoisses.

Ceux qu'assistait Sœur Alexandrine cessèrent d'être tout à fait malheureux. Si troublés qu'ils étaient leur vie, leur fin s'éclairait d'un rayon...

Yronne avait eu cette nuit-là d'horribles cauchemars. Ses adieux à Sœur Alexandrine, la veille, contribuaient certainement à l'état nerveux où elle se trouvait ce matin. Il lui semblait que sa seule protection venait de s'éloigner tandis qu'un danger inconnu se rapprochait, et la petite Jeanne ressentait vaguement une impression analogue, s'agitait et pleurait à chaque instant.

Il était de bonne heure encore lorsque, sans frapper, Sœur Alexandrine entra. — Comment, ma Sœur, vous n'êtes pas partie!

— Non, ma chère enfant, je n'ai pas pu partir. Pour la première fois, Sœur Alexandrine ne souriait pas, et Madame Quantin devina aussitôt un malheur.

Avec douceur, avec précaution, Sœur Alexandrine lui apprit ce qu'on ne pouvait lui cacher plus longtemps. Et, comme la jeune femme pleurait sincèrement dans toute la générosité de son cœur celui dont les torts venaient de s'effacer, en qui elle ne voyait plus que le père de son enfant, comme elle pleurait aussi de n'avoir pas été là pour lui apporter le secours et le pardon:

— Il a été secouru. Il a su que vous lui pardonnez. Et puis, archeva Sœur Alexandrine, la plus grande des grâces lui a été accordée. Il est mort en chrétien... Après avoir usé auprès de la jeune veuve le peu de forces qui lui restait, Sœur Alexandrine

rentra dans son logis désert. Sa petite campagne n'était plus là pour l'accueillir; elle l'avait donnée, comme elle avait donné tout ce qu'elle possédait, par charité, aux pauvres, à ces petits enfants ignorants qu'il fallait élever dans l'amour de Dieu.

Elle s'assit devant le foyer sans flamme. Les visions de cette nuit la hantaient. Son frisson le reprit: « Je crois bien, se dit-elle, que je viens d'accomplir ma dernière tâche. »

Dès son arrivée en Limousin, Sœur Cécile écrivit pour presser d'abord la réunion désirée et pour rendre compte de son voyage et de ses impressions.

Le village n'était qu'un hameau, mais agréable, autant qu'on pouvait en juger sous la neige dans un pays absolument perdu, mais qui devait être joliment. La maison d'école serait très commode une fois reconstruite; les gens se montrèrent accueillants et serviables lorsqu'on les connaissait mieux, et les enfants révélèrent à la longue leurs capacités. Somma toute, la petite Sœur était contente et n'attendait que Sœur Alexandrine pour se trouver heureuse.

— Maintenant, je n'ai plus là-bas, ce n'est plus la peine, décida Sœur Alexandrine avec sérénité. Me voici à l'âge qu'aucun des miens n'a dépassé.

Dans le voyage à Arcilly, elle pensait aux siens, non pas plus souvent qu'autrefois, mais d'une façon différente. Ils lui paraissaient moins éloignés d'elle, comme si elle allait bientôt les rejoindre; et mille petits détails, restés longtemps effacés, revenaient à sa mémoire avec une singulière précision. Les derniers temps de la vie de son père, surtout, lui revenaient présents. Pendant plusieurs semaines, il avait souffert d'un malaise indéfinissable dont les médecins ne voulaient pas s'inquiéter,

sur lequel, cependant, il ne se fit aucune illusion, car toutes ses affaires spirituelles et temporelles avaient été mises en ordre lorsqu'on le trouva un soir, endormi, comme cela lui arrivait souvent; mais, cette fois, pour ne plus se réveiller, dans son grand fauteuil de la bibliothèque.

Sœur Alexandrine croyait sentir le même malaise précurseur l'environner peu à peu, ce malaise rapporté, lui semblait-il, d'Arcilly, Dieu voulant peut-être, en ses innombrables desseins, qu'elle eût trouvé la mort là même où elle avait reçu la vie.

Elle n'en continuait pas moins à sortir, à s'occuper de ses pauvres. Si elle se fût arrêtée un jour, elle n'aurait pas pu se relever le lendemain.

— Vous avez bien mauvais mine! lui disait-on souvent. Et Sœur Laurence, venant la voir, dut être frappée de son état, car à brûle-pourpoint elle offrit de venir habiter auprès d'elle. Sœur Alexandrine accepta bien volontiers. Par instants, la solitude lui faisait peur.

Il fut convenu que Laurence viendrait s'installer le lendemain.

« Je serai bien heureuse de l'avoir ici, se dit Sœur Alexandrine; je voudrais bien être à demain, songeai-elle par ce soir neigeux d'hiver, rentrant après avoir visité un malade, moins malade qu'elle, peut-être, et regardant le lit de Sœur Cécile, resté là, auprès du sien, et qui lui rappelait l'absence, cruellement parfois.

Pour reprendre un peu de courage, en attendant ce lendemain, elle voulut relire la lettre qui avait beaucoup voyagé, expédiée de loin, adressée un peu au hasard et, en fin de compte, remise, après bien des circuits, à sa destinataire. La lettre était de Monsieur de Prielle. In-

formé tardivement par Madame Stern de la visite reçue en son absence, il avait, lui, rappelé ses souvenirs et deviné le nom de la visiteuse. Il faisait même trop d'état de ce nom, l'ayant écrit en toutes lettres sur l'enveloppe. C'était ce qui avait retardé sa lettre. On ne connaissait plus la religieuse sous ce nom depuis quarante ans.

« Au fait, il faudra bien qu'on puisse le retrouver, se dit Sœur Alexandrine. On en aura besoin, un jour ou l'autre. »

(A suivre.)

BIBLIOGRAPHIE

C'est toujours sous la forme la plus saisissante que les renseignements sont présentés dans le NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ, et on ne compte plus les documents traités originaux publiés dans ce précieux ouvrage. Voici encore dans le fascicule de cette semaine, accompagnant le mot Terre et groupés en un magnifique hors-texte de quatre pages, toute une série de graphiques en couleurs très heureusement conçus: ils nous permettent d'embrasser d'un seul coup d'œil, l'un la répartition des races humaines sur le globe, un autre l'histoire des découvertes de diverses parties du monde, un troisième la densité de la population suivant les régions, et un quatrième la répartition des religions; une remarquable carte des grandes voies de communications complète ce hors-texte. A quelques pages de là d'autres graphiques fort ingénieux résumant d'une façon lumineuse une question un peu ardue à première vue: les divers modes de Tenue des livres. A citer dans le même fascicule les mots Temples, Temporal, Temps, Tentier, Tennyson, Tentation, Térébenthine, etc. (Le fascicule 50 centimes chez tous les libraires.)

Maggia. La Commission propose d'émettre un emprunt 3 1/2 % pour payer les subventions aux chemins de fer régionaux.

A Grangols. — Le corps de la treizième victime de l'avalanche de Grangols, l'enfant Biederhorst, a été retrouvé vendredi. Les dons en argent parvenus jusqu'ici à Grangols font la somme de 5000 francs.

Sion-Oberland

La Gazette du Valais donne les renseignements suivants sur le projet de chemin de fer Sion Oberland des ingénieurs Avanzini et Lefèvre. Et d'abord, la Gazette émet ces considérations :

Il s'agit d'un chemin de fer à traction électrique destiné à établir une communication directe entre Sion, c'est-à-dire le chef lieu du canton, avec l'Oberland bernois. C'est, en d'autres termes, l'ouverture au trafic international et à l'industrie des étrangers de la ligne directe Sion-Berne, par Saanen Zwieselmann, d'une part, et Sion-Fribourg-Balle.

Le centre du Valais se raliérait ainsi avec l'Oberland et la Gruyère déjà richement dotés de chemins de fer semblables. Ce serait une compensation raisonnable pour le centre du Valais, de ce que lui ferait perdre la réalisation de l'un ou l'autre grand projet actuellement à l'étude. Amener les étrangers à Sion et les y retenir en leur ouvrant une voie directe avec les contrées précitées, ce ne serait d'ailleurs, pour l'intérêt local, que la réouverture au trafic de la grande et ancienne arête du Sanetsch. Pour Sion notamment, ce serait une question grosse d'importance en ce que la nouvelle voie projetée serait l'embranchement le plus naturel du Montreux-Oberland et qu'il ferait profiter le centre du Valais de toutes les communications assurées par cette ligne, dont la sphère d'intérêt s'étendrait de Martigny à Sion, c'est-à-dire sur une population de 60,000 habitants environ.

La ligne projetée est à traction électrique et voie étroite.

Elle est prévue à forte rampe, maximum 8 % (le maximum du Montreux-les Avants est 7 %) avec un rayon minimum de 30 m. et à ligne aérienne.

On compte, sur voie propre, atteindre 20 kilom. à l'heure comme vitesse moyenne.

Voici le tracé :

1^{re} section. — Depuis la gare de Sion jusqu'à Saint-Germain (5 kil.) la ligne profite de la route construite.

2^{me} section. — De Saint-Germain à la chapelle de Sainte-Marguerite, la ligne passe sur voie propre en terrain facile à travers des prés, depuis 5 kil. jusqu'à 10.

3^{me} section. — De la chapelle de Sainte-Marguerite au-dessus des Mayens de Brac, 15 kil., la ligne passe dans les rochers.

4^{me} section. — De ce point la ligne entre dans les Mayens et pour vaincre la forte pente fait des lacets.

5^{me} section. — Le col du Sanetsch franchi, la ligne repasse de nouveau dans les rochers.

6^{me} section. — Après avoir traversé ceux-ci, elle descend en forte pente jusqu'à Lanenen.

7^{me} section. — De Lanenen à Saanen, la ligne suit de nouveau la route.

Les distances sont :

Sion-gare km. 0 — Sion ville 1,1 — Saint-Germain 5,7. — Grangols 5,9. — Col du Sanetsch 23,6. — Lanenen 36,2. — Saanen 40.

Et les altitudes :

Sion-gare, 498 m. — Saint Germain 623. — Sanetsch 2115. — Lanenen 1259. — Saanen, 1014.

Le projet prévoit les gares ou haltes ci-après : 1. Sion-gare. — 2. Sion-ville, halte. — 3. La Mura, halte. — 4/5. Ornone et Saint-Germain, gares. — 6. Grangols, gare et dépôt. — 7. Prâb, halte. — 8. Sanfleuron, gare. — 9. Sanetsch, halte. — 10. Lanenen, gare et dépôt. — 11. Saanen, gare.

Les frais de construction et d'installation sont évalués à 4 1/2 millions environ, et les frais d'exploitation à 90,000 fr.

La session du Grand Conseil valaisan

Sion, le 16 mai 1904.

Le Grand Conseil s'est réuni aujourd'hui, à 10 heures du matin, pour sa session ordinaire de mai. Il s'est rendu en corps avec le Conseil d'Etat, accompagné d'une brigade de gendarmerie, à la cathédrale, où a été célébrée la Messe du Saint-Esprit. Au retour, dans la salle des séances, le président, M. Roten, a ouvert la session. Le premier objet à l'ordre du jour était la composition du bureau du Grand Conseil, M.M. Roten, président; Tissières (Martigny), 1^{er} vice-président; de Rivaz, 2^{me} vice-président; C. Joris et J. Gentinetta, secrétaires, ont tous été confirmés.

Suit la vérification des pouvoirs de deux députés nouvellement élus. On donne ensuite lecture des messages concernant les concessions de mines et la révision de la Constitution, puis la séance est levée.

Le remplacement de M. J.-J. Glassey, député, à Nendaz, les électeurs ont nommé hier M. Lucien Déléze, libéral, du même village. En vertu d'un compromis, il n'y a pas eu de lutte.

Les listes de referendum en faveur de la révision de la Constitution dans le sens de l'extension des droits du peuple (motion Sella, introduction du referendum et de l'initiative) se sont couvertes de 10,460 signatures, réparties comme suit : Conches 759, 2 Barognes 445, Brigue 996, Viège 527, Louèche 728, Sierre 700, Hérens 441, Sion 695, Conthey 847, Martigny 1686, Entremont 810, Saint-Maurice 580, Monthey 1245.

Chronique universaire

Une Société littéraire d'étudiants à Zurich

Un groupe d'étudiants de l'Université et du Polytechnicum de Zurich ont fondé, l'année dernière, un Cercle de conférences littéraires et scientifiques qui célébrera, le 19 mai, l'acte solennel et définitif de sa constitution. Le Dr Gisler, de Coire, fera à cette occasion une conférence.

Le Comité du Cercle est composé de MM. F. Walder, K. Specker, H. Sesholzer, étudiants en droit, Fr. Hublard, élève ingénieur, et J. Steiner, élève architecte.

La Commission de surveillance est formée de MM. Dr Pestalozzi-Pfyster, Dr Schneller et Aloys de Rading.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Attentat à la dynamite. — Dimanche matin, vers 1 h., une formidable explosion réveillait en sursaut les habitants de la rue Neuve, à Wœlnel, dans le Borinage.

Les gens, affolés, sortirent de leurs demeures à moitié vêtus. On se trouvait en présence d'un attentat anarchiste. Une bombe avait été déposée sur le seuil de la maison de M. Gilbert, instituteur, et, en éclatant, avait arraché la porte d'entrée et lézardé la façade. Toutes les vitres des maisons avoisinantes avaient été brisées.

Arrestation d'un anarchiste. — Une dépêche de Jaso (Espagne), dit qu'un individu étranger à la localité, et qui avait été arrêté sous prétexte qu'on le soupçonnait anarchiste, a été trouvé pendu dans sa cellule. Aucun document n'a été trouvé sur le cadavre.

FRIBOURG

Tirage financier. — Au tirage des primes de l'emprunt de l'Hôpital cantonal, qui a eu lieu le 14 mai, le N° 22 de la série 8996 a gagné 50,000 francs; le N° 25 de la même série 4,000 fr.; et le N° 34 de la série 1265 1,000 fr.

Pèlerinage fribourgeois à Einsiedeln. — Il s'est accompli dans d'excellentes conditions. Fort de 1400 pèlerins, réparties en deux trains spéciaux se suivant à une heure d'intervalle, il a rempli son programme dans les meilleures circonstances possibles. Le temps était splendide, bien qu'un peu chaud. On a admiré, à l'aller et au retour, les magnifiques campagnes bernoises, lucernoises, schwyzoises, aux arbres fruitiers blanchis par une incomparable sclosion de fleurs; elles étalaient leurs splendeurs printanières, si riches en promesses, dans le cadre merveilleux du lac des Quatre-Cantons étendant sa nappe d'un bleu intense au fond de l'écran bordé par une chaîne brillante de glaciers étincelant sous les chauds rayons du soleil.

Nous nous sommes rencontrés à Einsiedeln avec un pèlerinage d'hommes du Wartemberg, au nombre de cinq cents. Les cérémonies sont toujours très belles, rehaussées comme d'habitude par la pompe traditionnelle bénédictine et cette musique artistique qui est la spécialité du monastère d'Einsiedeln. La procession aux cierges qui s'est déroulée, dimanche soir, le long des sentiers en zig-zag de la colline boisée de Saint-Meinrad, a été féerique. Le spectacle de la vaste façade de l'église et du couvent éclairée aux reflets rougeâtres des flammes de bengale était superbe. On a beaucoup et bien prié Notre-Dame des Ermites et ce pèlerinage sera, nous en avons la confiance, une source abondante de bénédictions pour l'Église, la Suisse et le canton de Fribourg. Tous les pèlerins sont rentrés heureux de leur voyage et ne désirent qu'une chose l'entreprendre à nouveau à la première occasion favorable.

Au Confédéré. — Il revient à la charge sur la question de notre relation des débats du Grand Conseil et veut dans son zèle indiscret de Touche-à-Tout nous donner des directions sur la manière dont nous devons la rédiger. Ce n'est assurément pas l'intérêt de notre cause qui l'agite. Il nous le dit lui-même naïvement : il aimerait donner le compte rendu détaillé des discours de l'opposition et les découper purement et simplement de notre journal. Ce serait plus commode assurément. Mais comme nous ne sommes pas précisément faits et comme la Liberté n'a pas été fondée pour faciliter le travail du Confédéré, on comprendra que nous ne suivions pas les conseils intéressés de notre perpétuel contradictoire. Ce que nous avions annoncé s'est du reste réalisé. Le Confédéré de dimanche est devenu à l'étroit et a de la peine à contenir le ronflant discours de son rédacteur en chef sur la question de la sub-

vention aux chemins de fer; un compte rendu sténographique n'aurait pas été plus complet. M. le rédacteur député a du plaisir à se relire et à voir ses paroles colportées aux quatre coins de l'horizon; soit, nous ne voulons pas le contrarier sur ce point; mais il avouera cependant que c'est un peu exagéré que de vouloir nous obliger à lui servir de tremplin et à souffler avec lui dans une trompette dont les sons stridents font déjà suffisamment de vacarme sans que nous nous en mêlions.

Secours mutuels. — On nous écrit :

Hier, dimanche 15 mai, au soir des Vêpres, à en lieu à Tavel, la réunion annuelle de la Société de secours mutuels du district de la Singine, sous la présidence de M. le préfet Passer. Après lecture et approbation du protocole, M. le président souhaite la bienvenue aux amis de la Société et aux nombreux membres actifs présents à l'assemblée, puis la parole est donnée à M. Boomerger, chef du Bureau de statistique pour développer sa conférence sur la mortalité dans les différents Etats. Au moyen de graphiques bien établis, le conférencier fait comprendre intuitivement l'état de la mortalité dans les diverses conditions de la vie et la comparaison de cet état pour les divers pays, en particulier dans le district de la Singine.

La lecture du compte rendu administratif, celle des comptes et la discussion qui s'en suivit terminèrent cette séance. Cette Société, bien dirigée et bien administrée, est réellement très prospère; elle compte actuellement plus de 400 membres, son fonds de réserve dépasse 4000 fr. et le dernier exercice boucle par 3961 fr. 82 de recettes et 3058 fr. 52 de dépenses, soit un bénéfice de 903 fr. 30.

Honneur à la population laborieuse et prévoyante du district de la Singine!

Incendie. — Dimanche matin, vers 10 h., un incendie s'est déclaré à Prez-vers Nôréaz, et a détruit le bâtiment N° 137, propriété de M. Jean Rabatel, taxé 2000 fr.

Course agricole. — La Société broyarde d'agriculture organise, pour le lundi 30 mai, une course agricole dont le but est la visite de la Colonie agricole de Bellechasse, puis de l'École pratique d'agriculture de Grangeneuve et de l'Usine électrique à Hante-riva. Les personnes intentionnées de prendre part à cette course sont priées de bien vouloir s'inscrire, d'ici au dimanche 22 mai, auprès des membres du Comité.

Horaires. — Nos abonnés de la ville ont reçu avec la Liberté d'hier l'horaire des chemins de fer, des bateaux et des postes, qui leur est offert par notre administration; ceux du dehors le reçoivent avec le présent numéro.

DERNIER COURRIER

Saint-Siège

On télégraphie de Rome au Temps, en date d'hier lundi :

Les Dominicains sont entrés aujourd'hui en chapitre pour élire leur nouveau Général en remplacement du Père Fruhwirth, sortant de charge. Pour un Ordre aussi important, la charge de Général est toujours chose considérable, mais surtout maintenant, à cause de la situation faite en France à l'Ordre.

Une centaine de Dominicains représentant toutes les provinces de l'Italie et de l'étranger prennent part aux réunions, qui dureront huit jours. Les candidats le plus en faveur sont un Allemand et un Italien.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La guerre russo-japonaise

New-York, 17 mai. Suivant des bruits dont on ne connaît pas l'origine, des fonctionnaires de Washington auraient appris qu'une grande bataille est imminente devant Liao-Yang et que les Russes sont décidés à faire une résistance acharnée.

Saint-Petersbourg, 17 mai.

Les Japonais ont réoccupé Kuandian. Suivant un télégramme du général Sakharoff, à l'état-major général, un détachement russe, qui visitait les villages à l'Ouest de Liao-Yang, à la recherche des bandes Khongouses, a été attaqué à l'improviste, dans le village de Khansandy, par une bande de Khongouses, que les habitants avaient cachés chez eux. Après un vif combat, la bande fut repoussée et a perdu 20 hommes, de nombreux fusils et des munitions. Les Russes ont eu 2 morts et 3 blessés.

Londres, 17 mai.

Une communication officielle du gouvernement chinois déclare qu'il a pris connaissance avec regret des bruits inexacts et malveillants suivants les-

quels il aurait abandonné l'idée de maintenir sa neutralité. Le gouvernement fait savoir aux puissances que, depuis le début de la guerre russo-japonaise, il n'a cessé d'observer la plus stricte neutralité.

Séoul, 16 mai.

Une information due Sing-Yang, qui n'est pas encore confirmée, annonce que 300 Russes auraient fait leur apparition dans la concession minière anglaise de Oen-san et auraient dépourvu de tout leur avoir les employés chinois et japonais, sans toucher aux biens des Anglais, puis ils se seraient retirés. Plusieurs d'entre eux auraient cependant pu être faits prisonniers.

Les Russes forcent les Chinois de Niou-Chouang à transporter les fournitures militaires à Hai-Cheng. A Moukden, les officiers russes obligent les Chinois à désarmer, malgré les protestations du général tartare. Il y a un grand nombre d'espions japonais dans le district de Liao-Yang; plusieurs ont été faits prisonniers et fusillés. Le nombre des brigands augmente dans le Liao-Toung. Le 14 mai, un détachement de Chinois en armes a attaqué les mines de charbon de Port-Adams et a repoussé les troupes de police russes. Le personnel des mines a été en grand danger.

Londres, 17 mai.

On télégraphie de Tientsin au Daily Express que le prince Ching a informé M. Lessar, ministre de Russie à Pékin, que la Chine recourra à la force si les Russes ne rappellent pas celles de leurs troupes qui sont à l'est de Liao. Le bruit court qu'à la suite de cet aversissement, les Russes évacuent la rive mandchourienne de ce fleuve.

On télégraphie de Shanghai, le 16, à la Morning Post :

Des Chinois, venant de Port-Arthur, disent que les Japonais assiègent vigoureusement la ville par terre et par mer. Les Russes ne permettent pas aux embarcations des indigènes de quitter Port-Arthur. Les Japonais ont détruit la voie ferrée sur un parcours de 7 milles aux environs de Pou-Lian-Sien (Port Adams). D'après les dernières nouvelles, ils continuent le bombardement de Port-Arthur et de Dalny.

Soixante navires de guerre sont signalés dans la baie de Blackney et on a entendu un feu nourri de Chin Tao.

Buda-Pest, 17 mai.

La Commission du budget de la délégation autrichienne a approuvé le budget des affaires étrangères. Répondant à une observation de M. Kramarcz, qui qualifiait de tiède l'appui donné par l'Allemagne à l'action des puissances de l'entente relativement à la Macédoine, le comte Goltschewsky a déclaré que ce lui était une grande satisfaction de pouvoir constater que l'Allemagne a donné son appui aux puissances de l'entente d'une façon absolument loyale et efficace.

Sofie, 17 mai.

Les relations entre la Bulgarie et la Turquie sont de nouveau tendues. On assure que c'est parce que la Turquie met des bâtons dans les roues pour l'exécution de la convention intervenue entre les deux pays.

Salonique, 17 mai.

Les officiers de gendarmerie autrichiens sont partis lundi pour Uskub, pour rejoindre leur poste.

Vienne, 17 mai.

On mande de Sofia au Correspondenz Bureau que malgré l'expiration du délai fixé par les Turcs pour le retour des fugitifs un nombre presque insignifiant de ces derniers seulement a franchi jusqu'ici la frontière.

Londres, 17 mai.

On télégraphie de Montevideo, en date du 15, au Times :

La situation est de nouveau critiquée à Montevideo. Le mouvement révolutionnaire est très actif; les nationalistes ont envahi les départements du sud est, ont coupé les communications et détruit plusieurs ponts de chemin de fer; Montevideo est presque isolé du reste de la République. L'avant-garde gouvernementale a été repoussée jusqu'à 30 milles de la capitale et on s'attend à une rencontre importante entre le corps principal de l'armée gouvernementale et les rebelles.

Saint Gall, 17 mai.

A la suite d'une erreur d'aiguillage, un train de marchandises a déraillé ce matin, de bonne heure, à la station de Morschwil.

La locomotive et plusieurs wagons ont été projetés hors des rails.

Un train de secours a été envoyé de Rorschach.

Il n'y a pas eu d'accident de personne, mais les dommages matériels sont importants. Les trains sont obligés de transborder.

Einsiedeln, 17 mai.

L'assemblée annuelle des Suisses ayant fait le pèlerinage de Jérusalem compte environ 200 participants recrutés surtout dans le clergé. Cependant, l'élément laïque est bien représenté.

Le sermon de circonstance a été prononcé par M. le curé Scherrer de Ruswil.

L'assemblée générale a eu lieu dans la chapelle de l'École.

Les pèlerins ont été reçus à l'hôtel du Serpent.

Un pèlerinage thurgovien, comptant 700 participants, vient d'arriver à Einsiedeln.

Brigue, 17 mai.

La route du Simplon sera ouverte aux voitures dès le mercredi 18 mai.

Musée industriel cantonal, Fribourg

On peut, dès ce jour, consulter au Musée industriel, la collection des matériaux et documents qui comprennent environ 10,000 planches réparties en 497 classeurs formant les 9 groupes suivants :

- A. Art et décoration : I. Histoire de l'Art, classeurs, 17. II. Héraldique, cl. 4. III. Ornamentation, cl. 24. IV. Composition décorative, cl. 24.
- B. Architecture : I. Fragments en pierre, cl. 37. II. Intérieurs, cl. 13. III. Bâtimens, cl. 39. IV. Edifices religieux, cl. 7. V. Edifices publics, cl. 4. VI. Fontaines, cl. 4. VII. Monuments funéraires, cl. 5. VIII. Vues de villes, cl. 18. C. Sculpture : I. Sculpture, cl. 62.
- D. Peinture : I. Peinture, cl. 37. II. Etudes d'après nature, cl. 8. III. Peinture d'églises, cl. 3.
- E. Menuiserie, mobilier : I. Menuiserie, cl. 10. II. Ebénisterie, cl. 33. III. Sièges et tentures, cl. 15. IV. Marqueterie, cl. 3. V. Boisseries, etc., cl. 3.
- F. Métaux : I. Serrurerie, bronze, cl. 65. II. Métaux précieux, cl. 23.
- G. Céramique : I. Faïences et porcelaines, cl. 8. II. Mosaïque et verrerie, cl. 2. III. Peinture sur verre, cl. 6.
- H. Arts graphiques : I. Manuscrits, cl. 1. II. Illustrations du livre, cl. 1. III. Chiffres, lettres et monogrammes, cl. 1. VI. Illustrations, cl. 3. V. Reliure, cl. 2.
- I. Travaux féminins : I. Industrie textile, cl. 8. II. Costumes, cl. 10.

D. FLANCHEREL, gérant.

Madame veuve Emma Jost née Rey, ses enfants Eugénie, Georges, Alice, Charles, Monsieur Frédéric, Madame Jost, père et mère, la famille Oberson-Ayer, à Romont, la famille Richoz, à Nyon, la famille Maillard, à Zurich, les familles Corpataux et Frangère, la famille Niclase, à Avry-devant-Pont, Sœurs Bourguet, à Pont-en-Ogoz, les familles Niclase, Messieurs Xavier, Baptiste, Pierre, à Vuisternens-en-Ogoz, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Edouard JOST

leur cher époux, père, fils et cousin, décédé le 17 mai, à l'âge de 38 ans, après une longue et pénible maladie, muni des sacrements de la religion. L'enterrement aura lieu vendredi, 20 mai, à 8 h.

Maison mortuaire : Villa Jost (Boite de la Glâne) près Fribourg.

L'office funéraire aura lieu à 8 1/2 heures, en l'église du Collège.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

R. I. P.

L'office d'anniversaire pour le repos de l'âme de

Monsieur Léon GIROD

sera célébré mercredi, 18 mai, à 8 1/2 heures, en l'église Saint-Nicolas.

R. I. P.

Madame veuve Bertha Bahr Berger et sa famille remercient les nombreux amis et connaissances, et spécialement les membres de la Concordia, des marques de sympathie qu'ils ont bien voulu leur accorder à l'occasion de leur deuil cruel.

Fribourg, le 17 mai 1904.

Personne ne se repentira

de faire un essai du vin de raisins secs tant renommé de OSC. ROGGEN, à MORAT, d'autant plus qu'il se vend au bas prix de 23 fr. les 100 litres franco toute gare suisse. Echantillons gratuits et franco.

Cailley

Chocolat au lait Suisse

la plus grande vente du monde

HTL 85 4082

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?
AVEZ-VOUS DES PELICULES ?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU
TOMBENT-ILS ?

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend
aux Cheveux gris la couleur et la beauté
naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute
des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur
des Cheveux véritable. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exercer sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs
en flacons et demi-flacons.

ENTREPÔT : 28, rue d'Enghien, PARIS

En vente à Fribourg, chez MM. P. Nivelas, A. Nivelas,
Follier, Mosmann, coiffeurs, parfumeurs. 60

EAUX ET BAINS

WEISSENBOURG

320 Mts 894 m. d'alt.

Oberland bernois (Suisse)

Station de chemin de fer Weissenbourg — à 15 min. de l'établissement

Source thermale réputée

Recommandée par les autorités médicales comme cure particulièrement favorable pour les maladies des voies respiratoires.

Nouveaux bains : Saison du 15 mai au 1er octobre.
Anciens bains (la table de 2^{me} classe est supprimée)

Prix de pension modérés.

Ouverts du 1er juin au 1er septembre.

Poste et télégraphe. Lumière électrique.

MÉDECINS : Aux nouveaux bains : Dr W. Minnich, Zurich.
Aux anciens bains : Dr E. Neiss, Berne.

Direction : F. Eggmann.

Prospectus illustré gratis et franco

Reprise du

CAFÉ DU CHEVAL-BLANC

à Payerne

par Joseph BASSERBA, tenancier

VINS ROUGES & BLANCS
provenance directe à 40 cent. le litre et au-dessus

GRAND RABAIS PAR QUANTITÉ

Fûts et bonbonnes à disposition

MÊME MAISON A BERNE & FRIBOURG

1585 Paul GARNIER, propriétaire.

Café-Restaurant de la Consommation

Rue des Alpes, FRIBOURG

Les soussignés ont l'avantage d'informer l'honorable public, spécialement l'ancienne et la nouvelle clientèle, qu'ils ont repris le dit café. Ils s'apprêtent, par un service soigné, de mériter la confiance qu'ils sollicitent.

Bonne consommation et restauration.

Dîners depuis 80 cent.

Se recommandent.

MM. A. Pillier.

Ivrognerie

Je me fais un plaisir de vous informer que depuis que j'ai suivi votre traitement par correspondance, je suis tout à fait délivré de mon penchant pour la boisson et que je n'ai plus la moindre envie de courir d'auberge en auberge et de m'enivrer, comme je le faisais autrefois. Il m'arrive bien encore d'aller quelquefois dans un établissement avec des amis et d'y prendre un verre de bière pour rester en leur compagnie, mais je dois dire que je n'ai plus aucun goût pour les boissons alcooliques. Je suis très heureux d'être guéri de cette affreuse passion et vous remercie de cœur des excellents procédés dont vous vous êtes servis pour cela. Le grand avantage de votre traitement, c'est qu'il peut être suivi par le malade, sans même que celui-ci le sache ; il est inoffensif en tous points. Gimmet, distr. Oels en Silésie, le 4 octobre 1903. Hermann Schwanfeld, propriétaire. Signature légalisée à Gimmet, le 4 octobre 1903, le maire : Menzel. Adresse : Pollicelli-privé, Glaris, Kirchstrasse, 403, Glaris.

On demande une bonne
cuisinière
ET UNE
femme de chambre
ayant déjà du service. Bonnes références exigées. Entrée selon convenance.
Adresser les offres par écrit à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H2091F. 1597

Ravissante propriété
à vendre, près de la ville, joli bâtiment, jardin et parc d'une pose de terrain atenant. Conditions avantageuses. 1598
Adresser les offres à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, s. H2090F.

A VENDRE
un joli coupé et un phaéton, chez C. Steiner, sellier-carrossier. Coq d'Inde, Neuchâtel. H3694N 1493

MISES PUBLIQUES
Le notaire soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, samedi 21 mai, de 3 à 4 h. après midi, à son bureau, Grand'Rue, N° 52, restaurant Stempfel, 1^{er} étage, à Fribourg, la maison N° 283, située au Prê de l'Étang, à Fribourg, comprenant trois logements, avec cave, galetas, buanderie. Eau dans la maison. H2092F 4603 788
L. Fasel, notaire.

Bonne cuisinière
est demandée pour un remplacement de deux mois
S'adresser, entre 1 h. et 2 h., chez M^{me} Achille Blancpain, Clos de Pérolles.

A LOUER
à Prez-vers-Noréaz, un joli logement de plusieurs chambres, cuisine et dépendances. Convientrait très bien pour un docteur ou vétérinaire.
S'adresser à Galley, hôtelier, au dit lieu. H2092F 1588-780

BLANCHISSAGE NATUREL Dépôt DE DE foies sur près Langnau chez Fçois GUIDI
Dernières coloniales. — Coton et laines. Derrière Saint-Nicolas
TÉLÉPHONE

Téléphone. Téléphone.

N'ACHETEZ PAS

de meubles sans avoir visité les H1855F 1117

Grandes Halles aux Meubles

où il y a le plus grand choix et où l'on vend de la bonne marchandise, aux plus bas prix.

Fabrication, réparation de meubles et literie prompte et soignée.

J. SCHWAB, tapissier

Rue des Trames, 147 et 147^a, Fribourg

Crédit grüerien
L'établissement reçoit actuellement les dépôts d'espèces aux conditions suivantes :
en compte courant ou en compte d'épargne, au 3 1/4, 3 1/2, 3 3/4 ou au 4 1/2 % ;
à terme fixe, au 3 1/2, ou au 4 %.

Bulle, le 17 mars 1904.

H153B 993-517
LA DIRECTION.

Hôtels-Pensions-Restaurants
Deux de ces établissements très importants sont à vendre pour cause de santé. S'adresser à G. Blanc, agents d'affaires, H11260L 4178

Timbres en caoutchouc
très solide

Timbres simples Fr. 0.40
Timbres de 1 à 3 lignes » 0.80
Timbres de forme ovale » 1.50
Monogrammes » 0.80
Gachet pour ciro » 0.80

Des exemplaires du Prix-Courant seront envoyés gratis et franco sur demande par la fabrique. 753 379

A. Niederhäuser
Granges (Soleure)

On cherche, pour alder dans une laiterie et pour faire les commissions, un

JEUNE HOMME
de la campagne, intelligent et présentant bien. Gage selon entente.
Adresser les offres à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, s. H2086F. 1593

ASPERGES DU VALAIS, FULLY
Choix extra, cais. de 2 1/4 kg., 3 fr. 50, 5 kg. 6 fr. 50. Moyennes, 1^{er} choix, cais. de 2 1/2 kg., 3 fr., 5 kg. 5 fr. 50. Petites, 1^{er} choix, cais. de 2 1/4 kg., 2 fr. 50, 5 kg. 4 fr. 50. 1600
Emile Bender, hort., Fully, Valais.

TROUVÉ
1 chien
S'adresser dans les 8 jours au Collège, 15, entre 6-8 h. du soir, sinon on en disposera.

L'Idéal
de toutes les dames est un air de fraîcheur de la jeunesse, une figure douce et pure, une peau veloutée et un teint rosé. Toutes ces qualités sont obtenues par l'emploi journalier du vrai H1529Z 761
Savon au Lait de Lis
(marque déposée : deux minceurs)
Pour éviter toute contrefaçon, s'assurer de la signature

Bergmann

En vente 75 cts. pièce chez : les pharm. Bourgnecht, F. Schmidt, Stajessi et Thurler-Kohler ; J. A. Meyer et Brendler, G. Lapp, J. Follier, coiffeur, à Fribourg ; pharmacie Berthoud et Jambé, à Châtel-Saint-Denis ; pharmacie Martinet, à Oron ; pharm. Bulle, à Estavayer ; pharm. David, à Bulle.

Maladies des yeux
Le Dr Verrey, médecin oculiste, à Lausanne, reçoit à Fribourg, 87, rue de Lausanne, le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois, de 8 à 11 1/2 du matin.

Brasserie de Richemont
Grand jeu de quilles
Jardin d'été.
Plus d'accident avec le pétrole
Ménagères, n'employez que les
Allume-Feu
le Sant-Parell
Pratique, Economique, Sans danger.
43 pièces pour allumer 43 fois, 25 cent.
Dans toutes les épiceries, lampisteries et chez M. Emile PILLOD, représentant pour le district. H22151L

Dr NICOLET
établi à Vauderens
Fourrures
Le soussigné avise l'honorable public de la ville et du canton qu'il se charge, comme par le passé, de la conservation des fourrures pendant l'été.
Selon désir, il se rend à domicile.
Prix réduits pendant l'été de tous les ouvrages concernant son état. H1844F 1442
Se recommande, B. Habesreiter, pelletier, rue des Alpes, 16, rez-de-chaussée.

A LOUER
pour le 25 juillet prochain, dans la maison N° 12, sis rue Grimour :
1^o Un logement au 3^e étage, composé de cinq chambres et cuisine avec dépendances ;
2^o Un logement situé au 4^e étage, composé de deux chambres et cuisine avec dépendances.
S'adresser à Grand & Co, rue du Font-Suspendu, N° 90. H2083F 1563

Une personne âgée demande des recommandations chez soi ou en journée, ou des ménages à faire.
S'adresser, Route de Bertigny, N° 7, au premier.

Maison de campagne
à louer avec jardin ombragé, près de Fribourg et à proximité de 2 gares. H2054F 4579
S'adr. à P. Remy, scierie de la Sonnaz, près-Pensier.

On offre à vendre, d'occasion, une H2020F 4584
motocyclette

S'adresser à la Brasserie du Cardinal, Fribourg.

Comptable
expérimenté, cherche place dans usine.
Adresser les offres à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg, sous H2075F. 1590

Un jeune homme
est demandé pour faire les courses et autres travaux, au Café des Charmettes.

A LOUER
dans la Grayère, à proximité d'une gare, un
chalet meublé
Eau abondante, Lumière électrique. Téléphones et on le désire.
Adresser les offres, s. H2099F, à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, Fribourg. 1601

COMMERCE DE VINS ET LIQUEURS
Spécialité de vins du Jully et vins d'Arbois
SL. PELLET jeune, MORAT
Vin blanc, beau gris du Piémont, à 35 fr. l'hectolitre d'Espagne, » 32 »
Fûtaillie à disposition H342F 716

BAINS D'YVERDON
OUVERTURE 15 MAI
Hydrothérapie. — Electrothérapie. — Inhalations. — Massages. Nouv. installations de douches. — Bains de lumière. — Lumière électrique. — Grand parc. — Sup. ombrages. — Orchestré.
Prix très réduits jusqu'au 15 juin
Médecin de l'établissement : Propriétaire-directeur.
Dr Raach. G. Emery.
Prospectus gratuits

DEMANDEZ DES CATALOGUES !!!



APPAREILS complets 113 FR.
G. Helbling & Co
Zürich
Göthestr. 16 Stadelhoferplatz

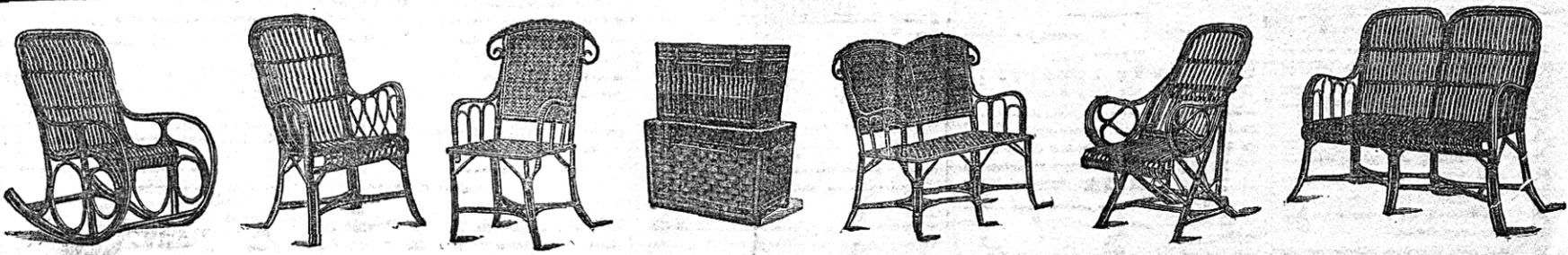
VISITEZ NOTRE EXPOSITION A ZÜRICH

Location de bâches
La Société des bâches de Guin et des environs offre à louer, en tout temps et sous de favorables conditions, des bâches toutes neuves, impénétrables, convenant particulièrement pour couvrir des halles de fêtes, etc.
Pour renseignements, s'adresser à M. Jean Zurkinden, H1635F 4293

••• BRESTENBERG •••
Etablissement hydrothérapique au bord du lac de Hallwyl (Argovie)
Bains du lac. Station Boniswyl-Seengen ou Lenzbourg. Ouvert toute l'année, hydrothérapie, électrothérapie, cure de lait, bains de vagues et bains d'acide carbonique. Lumière électrique. Séjour agréable et tranquille.
Le méd. direc. : Dr A. W. Münch, Le propriét. : M. Eismann.

ATTENTION
Le soussigné a l'avantage d'informer ses clients de la ville et du canton, ainsi que le public en général, que son assortiment de poussettes d'enfants de fabrication suisse, française et anglaise, est au complet.
Grand choix de charrettes anglaises, chars à ridelles, chaises pour enfants.
Se recommande, 1506
Th. Weber, sellier,
Rue de Lausanne, vis-à-vis de l'Evêché.

OMBRELLES. PARAPLUIES
Reçu un grand assortiment d'ombrelles, nouveautés en tous genres et de tous prix.
RECOUVRAGES. RÉPARATIONS.
Se recommande,
S. CHOLLET,
69, rue de Lausanne.
1^{er} ÉTAGE. Entrée : ESCALIERS DU COLLÈGE



FABRIQUE DE MEUBLES
en Jone et jone laqué
Ameublements complets en tous styles pour jardins, vérandas, terrasses, salles de lecture, fumoirs, vestibules, etc.
Installations modernes et complètes pour hôtels, pensions, villas, etc.
Spécialités en chaises longues et chaises pour malades, malles de voyage.

L'Industrielle, Fribourg
Des apprentis seront engagés, sous de favorables conditions. Enseignement théorique et pratique complet avec application du dessin.
Pour tous renseignements, s'adresser à la
Direction de l'Industrielle
A FRIBOURG

Vannerie fine et ordinaire
La nouvelle organisation et l'installation moderne de nos ateliers nous permettent d'exécuter tous les genres de travaux en vannerie.
Travail soigné et garanti. — Réparations.
Catalogues illustrés et devis gratuits
Exposition permanente à la
Fabrique (Planche-Inférieure)

